Taxe d'apprentissage 2025

Continuons d'être les acteurs des transitions de notre territoire

Chers partenaires,

Soutenez l'ICID, composante de l'Université de Lille qui réunit toutes les formations en sciences de l'information et de la communication dans les départements Infocom et SID.

Au sein de l'Université de Lille, nous sommes les seuls à former les futurs professionnels dans les domaines suivants : social media, gestion de projet, stratégie de communication interne et externe, rédaction print et web, archivage, gestion de données, audiovisuel, systèmes d'information numérique, médiation, événementiel, relations publiques, webdesign... susceptibles de pouvoir s'insérer dans les organisations publiques, parapubliques et privées (industrie, agences, services...).

Votre contribution favorise la réussite de nos étudiants en nous aidant à mettre en place des projets pédagogiques innovants et variés tout au long de leur cursus. Votre soutien participe de l'excellence de nos formations nationalement reconnues.

En fléchant votre taxe vers l'ICID, vous nous permettez de répondre directement à notre mission : former vos collaborateurs de demain. Nous vous remercions pour votre indispensable soutien.

Stéphane Benassi - Directeur de l'ICID

☑ Après le prélèvement du solde de la taxe d'apprentissage par l'URSSAF en mai, obtenez vos codes d'accès à la plateforme SOLTÉA en vous connectant sur le site www.net-entreprise.fr à l'aide de votre numéro SIRET.



- ICID Infocom (UAI 0597243C SIRET 13002975400012)
- ICID Infodoc (SID) (UAI 0596937V SIRET 13002975400012)
 comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage.

tél : 06 31 77 43 04 e-mail : ulink@univ-lille.fr







